



CODE MINIER

Par décret du 12 décembre 2016, la concession de stockage souterrain de gaz naturel dite «Concession de Céré-la-Ronde», portant sur tout ou partie du territoire des communes de Céré-la-Ronde (37), Orbigny (37), Angé (41), Faverolles-sur-Cher (41), Mareuil-sur-Cher (41), Pouillé (41), Saint-Georges-sur-Cher (41) et Saint-Julien de Chédon (41), à la société ENGIE SA, est prolongée jusqu'au 15 janvier 2042.

Le texte complet du décret peut être consulté dans les locaux du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, en charge des relations internationales sur le climat (direction de l'énergie, tour Séquoia, 1, place Carpeaux, 92800 Puteaux), ainsi que dans les bureaux de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement du Centre-Val de Loire (5, avenue Buffon, CS 96407, 45064 Orléans Cedex 2).